

**Affiche générale du Grand Site mentionnant les risques inhérents à la circulation dans les espaces naturels**



# Bienvenue

dans le Grand Site Concors Sainte-Victoire

**Bienvenue**  
dans un Grand Site de France

Vous entrez dans un espace protégé et sensible. Les habitants, les exploitants et les usagers vous invitent à partager ce site dans le respect de leur cadre de vie, de leurs pratiques, des richesses de la nature et des paysages remarquables.

Pour une découverte dans les meilleures conditions, nous vous recommandons de respecter les indications portées sur ce panneau.

Merci et bonne journée

Informations

Conseils

www.grandsitesaintevictoire.com

**Balisage pédestre**

- GR 9 (balisé sur le sentier)
- Parcours équestre
- Ligne ferroviaire (balisé par le chemin)
- Balise de randonnée
- Couloir ou dégagement

**Les structures d'accueil**  
Grand Site Concors Sainte-Victoire  
Santé-Piscine - Accès direct du public Bureau de Santé-Piscine - Maison du Grand Site Concors - 04 42 67 17 17  
Horaires : 04 42 63 73 59  
Fax : 04 42 57 09 09  
Aides : 04 42 33 37 46 - 04 42 67 07 07 - 04 15 76 82 26  
Vente : 04 42 13 22 22

**Règlementation**

On fait des lois pour empêcher l'accès aux espaces naturels et protéger les personnes, l'environnement et le patrimoine local. Ces lois sont faites pour éviter les dégâts, préserver la sécurité des visiteurs, protéger les animaux sauvages, préserver la biodiversité et assurer la protection de l'environnement. Elles sont faites pour empêcher les personnes de faire des dégâts, de polluer l'eau et l'air, de détruire la faune et la flore, de détruire les sites historiques et culturels, de détruire les sites naturels et de détruire les sites archéologiques.

**Prudence et vigilance**

Vous pénétrez dans un espace naturel et connaissez des risques inhérents à votre présence dans cet espace naturel. Il est donc important d'éviter les zones exposées à ces risques : les zones rocheuses, chaussees, routes, bâches, falaises et alentours et d'éviter des activités préjudiciables.

- Ne pas courir plus vite que nécessaire dans les zones d'habitat et dans les parcs naturels, respecter l'interdiction de faire feu dans les alentours et en montagne, et éviter les zones végétées ou dégagées.
- Éviter les risques liés à un accident.
- Éviter de déposer d'une manière incorrecte déchets ou déchets, sans responsabilité sera engagée.
- Éviter tout acte intentionnel ou imprudent, les couloirs de balancier ne correspondent pas à un niveau de difficulté.
- Ne pas courir sur les sentiers balisés.

Cet espace naturel est un lieu où il est interdit de faire feu dans les zones d'habitat et dans les parcs naturels, respecter l'interdiction de faire feu dans les alentours et en montagne, et éviter les zones végétées ou dégagées.

**Bon usage**

On souhaite que toutes les personnes qui utilisent ce site respectent les règles de sécurité et de protection de l'environnement. Cela devrait être fait de manière à ce que tous les visiteurs puissent profiter de ce site de manière sûre et sans danger.

- Grand Site Concors Sainte-Victoire : 04 42 67 17 17
- Secours et Incendie : 112 ou 18
- Réglementation routière : 08 15 20 13 10

**AIX  
MARSEILLE  
PROVENCE**